

Complexe d'aires protégées de Dzanga République centrafricaine

Rapport des consultations auprès des communautés



John Nelson

Mise à jour

Mars 2008



Forest Peoples
Programme



© Forest Peoples Programme, 2008

Photo page couverture : Membres de la communauté enregistrant un barrage de pêche traditionnel près de Yondo

Source des photographies : John Nelson

Table des matières

Contexte.....	1
Vue d'ensemble de la situation	3
FPP en RCA.....	10
Notes.....	13

Acronymes

CAPD	Complexe d'aires protégées de Dzanga
FPP	Forest Peoples Programme
GPS	Global positioning system
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
ONG	Organisation non-gouvernementale
PDS	Projet Dzanga Sangha
PFBC	Partenariat pour les forêts du bassin du Congo
PPA	Programme pour les peuples autochtones
RCA	République centrafricaine
RDS	Réserve de Dzanga Sangha
TRIDOM	Dja-Minkébé-Odzala Tri-National Landscape
UCB	Union des communautés bayaka de Yobe-Sangha
UE	Union européenne

Contexte

À la fin décembre 2007, je suis revenu de la République centrafricaine (RCA) où FPP travaille en appui aux Bayaka¹ à l'intérieur et aux alentours du Complexe d'aires protégées de Dzanga (CAPD)² afin d'assurer la sauvegarde de leurs droits coutumiers et renforcer leurs capacités et leur représentation au sein des projets qui leur sont destinés, dont, en particulier, le Projet Dzanga Sangha (PDS), projet de conservation et de développement intégré du gouvernement de la RCA soutenu par WWF et GTZ.³ Pendant 8 semaines sur le terrain dans le CAPD réparties sur 3 visites réalisées en 2007, j'ai assuré le suivi des recommandations qui sont ressorties de la consultation menée par Sitamon⁴, de l'étude de base de Beni⁵ et de la visite conjointe de FPP et WWF en RCA réalisée en novembre 2006.⁶

Ces visites avaient pour but de consulter les communautés locales et les Bayaka à propos de leur situation ; d'accueillir les dirigeants politiques locaux ainsi que le personnel du projet pour les mettre au courant de l'objet du travail de FPP dans la région ; d'identifier les principales contraintes et possibilités d'amélioration ; de développer et planifier les activités du projet ; d'apporter des conseils en vue de mieux définir le Programme pour les peuples autochtones (PPA) que le PDS entend mettre sur pied avec le soutien renouvelé de l'UE ; de discuter des conclusions de FPP avec les communautés, et puis ; d'entreprendre les activités de suivi avec elles.⁷ Ce rapport présente un bref survol des conclusions auxquelles je suis arrivé jusqu'à maintenant, ainsi que les plans de FPP pour 2008.⁸

En 2007, j'ai visité toutes les communautés vivant dans le CAPD à pied et en pirogue, campant les communautés Bayaka en cours de route, puis j'ai effectué de nombreuses visites en voiture. Au cours de 2 mois passés au DPAC en 2007, j'ai pu visiter la plupart des communautés au moins 2 fois,⁹ à pied et sans prévenir, y trouvant des gens qui maîtrisaient assez bien l'aka et le français ainsi que d'excellents traducteurs et professeurs d'aka qui ont rapidement pris en charge les tâches de collecte de données GPS et de formation, organisé les itinéraires et la logistique en forêt, pris une part très active aux discussions avec moi, qui étais pour ainsi dire étranger, au sujet de ce qui se passait dans leurs différents villages et forêts,¹⁰ participé aux discussions intercommunautaires avec les guides Bayaka provenant d'autres parties de la Réserve pendant nos soirées d'échanges dans les camps, auxquelles prenaient habituellement part de 4 à 40 personnes provenant d'au moins 3 communautés différentes.

En travaillant avec des dizaines de guides et traducteurs Bayaka différents de 11 communautés Bayaka,¹¹ j'ai rencontré tous les chefs de villages, officiels¹² et non officiels.¹³ Je me suis aussi entretenu avec les associations communautaires à Bayanga. En octobre 2007, je suis retourné à Bayanga pour y tenir une réunion de représentants des communautés de la RDS en vue de discuter et approfondir mes

constats et d'aider à organiser les activités de suivi sollicitées par ces derniers. Ces propositions ont été développées plus avant en décembre 2007.

Ce long processus de consultation m'a permis de passer un temps considérable à discuter avec les gens des communautés locales et autochtones de toute la Réserve, dans leurs campements autant en forêt que dans les villages, ainsi qu'à Bayanga, ville attenante à l'un des secteurs du parc et base du PDS.

Vue d'ensemble de la situation

Le complexe d'aires protégées de Dzanga Sangha est formé d'une réserve où se recoupent différentes zones à usages multiples ainsi qu'un parc divisé en 2 secteurs. Cette zone est principalement couverte de forêt dense et, par endroits, de savane et de *bai*. Le Parc national de Dzanga Ndoki, qui comprend les secteurs de Dzanga et de Ndoki, a été classé en 1990 comme aire strictement protégée où l'accès et l'usage traditionnels par qui que ce soit, y compris les Bayaka, étaient complètement interdits. La Réserve de Dzanga Sangha (RDS) a aussi été créée en 1990. Dans toute la réserve, les résidents ont le droit d'extraire des ressources naturelles aux fins de consommation locale (mais pas à en faire le commerce à l'extérieur de la réserve) suivant certaines restrictions spéciales (en plus des lois nationales interdisant de tuer des espèces protégées, d'utiliser des fils métalliques et de chasser la nuit) selon lesquelles toutes les armes de chasse ainsi que leurs utilisateurs doivent être enregistrés et respecter les quotas établis.

La réserve est également divisée en 3 concessions d'exploitation forestière commerciale et une zone de chasse communautaire qui ne se recoupent pas (c.-à-d. l'exploitation forestière commerciale est interdite dans la zone de chasse communautaire). La zone de chasse communautaire peut être utilisée par tous les résidents locaux et autochtones. La réserve comprend également des concessions de chasse safari, des zones urbaines et une zone agricole qui empiète en partie sur les concessions forestières, lesquelles empiètent à leur tour sur les terres traditionnelles de chasse et de cueillette des communautés locales et autochtones.

Les concessions forestières, la scierie de Bayanga et 2 des 3 concessions de safari sont actuellement fermées, quoiqu'elles doivent ouvrir bientôt.¹⁴ Il existe une plantation de café abandonnée à proximité de Lindjombo au sud. Au nord, la zone constituée principalement de forêt continue commence à laisser la place à des zones de savane où les populations locales, et de plus en plus les Mborororo, font paître le bétail et étendent les plantations de manioc. L'exploitation artisanale de diamants est aussi pratiquée dans toute la région, même à l'intérieur de la RDS où elle est interdite par la loi.

Bayanga est relativement isolée, en raison du mauvais état des routes reliant la région aux villes éloignées du nord de la RCA, et même au très important fleuve Sangha, situé plus près au sud, de l'autre côté duquel se trouve Libongo, Cameroun, carrefour commercial en plein essor grâce à l'industrie forestière.



Libongo, Cameroun, de l'autre côté du fleuve Sangha
en face de Bomanjokou, dans le CAPD, RCA (2007)

De même que le groupe autochtone Sangha-Sangha, plutôt sédentaire, vivant de la pêche et de l'agriculture, et qui est maintenant minoritaire, les chasseurs-cueilleurs Bayaka peuvent retracer leurs racines dans les forêts de Sangha-Ngoko jusqu'il y a au moins un siècle.^{15 16} La majeure partie de la population locale de la ville de Bayanga¹⁷ est venue de l'extérieur de la région pour travailler sur la concession forestière maintenant fermée ou sur le projet de GTZ/WWF (le Projet Dzanga Sangha), ou encore pour s'adonner au commerce. La plupart des résidents locaux tirent leur revenu de la culture du manioc, ou du petit commerce, y compris le commerce de viande de brousse, ainsi que de salaires versés par le gouvernement (sporadiques et bas) ou par les projets de WWF ou GTZ (réguliers et bien rémunérés). Presque tous les postes de gestion du projet sont occupés par des gens qui sont venus d'autres régions de RCA pour s'établir à Bayanga.¹⁸

Presque aucun Bayaka ne vit à Bayanga, mais à l'extérieur de Bayanga, les Bayaka forment la majorité de la population du CAPD. Selon les meilleures données disponibles fournies par GTZ¹⁹, dans la RDS, quelque 50% des ménages à l'extérieur de Bayanga sont dirigés par des Aka, qui ont tendance à avoir des enfants plus tôt, et en plus grand nombre, que les non Aka.²⁰ À l'exception de ceux qui sont à l'emploi du projet/PDS, presque aucun Bayaka n'a de carte d'identité, caractéristique qu'ils partagent avec les non Aka de l'ensemble de la Réserve, y compris la majeure partie de la population de Bayanga.²¹ La plupart des naissances ne sont pas enregistrées.



Les questions d'éducation et de santé sont importantes pour les communautés bayaka

La culture principalement du manioc est répandue chez les Bayaka, quoique dans plusieurs cas, ils développent des plantations de manioc pour les autres²² plutôt que de cultiver leurs propres champs, plus petits et mieux répartis. À l'instar d'autres gens de l'endroit, les Bayaka sont aussi parfois employés pour l'extraction de diamants.

Dans le Sud, les petits exploitants commerciaux comprennent les pêcheurs et les fermiers locaux, dont quelques autochtones Sangha-Sangha, traditionnellement installés le long du fleuve Sangha, et qui constituent maintenant une population minoritaire à Bayanga et dans la RDS. Dans le Nord, les commerçants et exploitants de plantations Mborororo sont une force montante.²³

Plusieurs Bayaka²⁴ cultivent et possèdent également leurs propres champs, qui sont petits pour la plupart. La farine de manioc séchée au soleil et moulue sur place est le principal féculent de base. Les données provenant de communautés de plusieurs endroits²⁵ ainsi que de l'équipe du projet et des chercheurs de terrain portent très fortement à croire que presque tous les Bayaka qui ne sont pas employés directement par le projet²⁶ tirent une partie importante²⁷ de leur subsistance de la chasse et de la cueillette.²⁸ L'agriculture demeure une activité secondaire pour la plupart des Bayaka vivant dans le CAPD.

Au début, les Bayaka sont réticents à parler de leurs activités de chasse et même de cueillette, dû en partie à l'influence des actions de lutte anti-braconnage du PDS, à

la présence de sociétés de safari chasse, et à la confusion entourant les lois et leurs droits, ce qui conduit à une érosion continue de la confiance.

Plusieurs résidents de l'endroit semblent ne pas bien connaître les limites des parcs ni les règles régissant l'utilisation de la RDS et du pré-parc.²⁹ D'après les discussions que j'ai eu avec les gens dans leurs localités, je présume que la plus grande partie de la viande que les Bayaka tirent de la chasse en forêt est consommée sur place, en secret, pour éviter les villageois qui pourraient la confisquer et/ou les châtiments dont plusieurs croient qu'ils feront l'objet de la part des gardes/du projet si on les découvre.³⁰ C'est ce qui se produit même si sur le papier les règles sont claires : à savoir que leur chasse de subsistance traditionnelle à l'extérieur du parc – à l'exclusion de la chasse au collet ou au fusil – est déjà protégée par le règlement de la RDS.

Le fait que la plupart des résidents, et en particulier les Bayaka tributaires des forêts, ont une connaissance très vague des règles et des limites, après au moins 15 ans d'activités du projet,³¹ évoque un décalage persistant entre le Projet Dzanga-Sangha et les communautés locales et autochtones de la RDS. L'attitude négative de certaines communautés locales et autochtones à l'égard des activités des projets de conservation pourrait être le reflet du souvenir de la répression de la part des gardes-chasse au moment où la RDS a été créée, et qui domine encore le discours des communautés sur les activités de conservation dans la zone du PDS.³²



Réunion de consultation avec des Bayaka, Yondo, décembre 2007

Les données fournies par GTZ en octobre 2007 concernant les zones traditionnelles de chasse et de cueillette dans le CAPD viennent corroborer les constats faits précédemment par FPP et ses partenaires au Cameroun³³ et en République du Congo³⁴, selon lesquels plus de 120 000 hectares de forêt sont utilisés à des fins de subsistance par les communautés autochtones « moyennes » de chasseurs cueilleurs, comme les Bayaka.³⁵ Avec un territoire de chasse et de cueillette couvrant un rayon de 20 à 90 kilomètres selon les données consignées régulièrement par les Bagyeli et les Baka au Cameroun, les Mbendjelle Baaka en République du Congo et maintenant les Bayaka en RCA, il est inévitable que la classification des forêts du CAPD recoupe les zones traditionnelles de chasse et de cueillette de plusieurs communautés locales et autochtones. Celles-ci comprennent les 2 secteurs du parc, les zones de safari, la RDS et toutes les concessions forestières, y compris celles qui devraient ouvrir en 2007.

Avant l'arrivée de la RDS, toutes ces zones étaient désignées à des fins d'exploitation forestière, qui se faisaient dans l'ensemble de RDS, y compris certaines parties des secteurs du parc. Rien n'indique que les communautés locales et autochtones aient été consultées au sujet de ces changements ni qu'elles aient donné leur consentement aux restrictions d'accès et d'utilisation des forêts qui ont suivi. Les nouvelles classifications ont sans doute servi à protéger une partie de la forêt et des populations animales du CAPD, mais au prix de coûts sociaux.

En Afrique centrale, les restrictions sur l'utilisation des ressources forestières à des fins de subsistance par les communautés locales, et en particulier les communautés autochtones des forêts, conduisent habituellement à une réduction de leur accès aux forêts et de leur bien-être, et à l'érosion de leurs droits fonciers.³⁶ Ces restrictions ont touché les plus de 12 communautés vivant dans le CAPD, mais seules 2 communautés bénéficient de la plus grande partie des avantages économiques directs découlant du projet. Ce sont les communautés voisines du siège du PDS à Bayanga :

- (1) au sud, Yandoumbe, où habitent Louis Sarno et 86 familles Bayaka,³⁷ qui est la seule de toutes les communautés de la Réserve qui ait obtenu une protection contre l'immigration de gens de l'extérieur sur leurs terres dans le cadre de l'accord relatif au classement,³⁸ et ;
- (2) au nord, Mossapoula, une communauté principalement Bayaka regroupant 128 familles vivant très près de Dzangha Bai, site désormais célèbre dans le monde entier, situé dans le Secteur de Dzanga du Parc national de Dzanga-Sangha.

Environ 100 Bayaka de Mossapoula et Yandoumbe travaillent maintenant pour le projet voisin – ce qui signifie qu'en moyenne près de la moitié des familles de ces 2 communautés a un membre qui travaille pour le projet à un titre ou à un

autre.³⁹ Les autres communautés Bayaka de la RDS, au contraire, n'ont pas ou pratiquement pas de contact avec le PDS, en dehors des interactions avec les gardes-chasse, qui sont le principal point de contact avec le PDS de la plupart des communautés locales autochtones.

Le PDS n'entretient actuellement pas d'échanges officiels avec les communautés locales, autochtones et particulièrement Bayaka, en dehors des communications officielles du projet avec les organismes gouvernementaux et leurs autorités locales, ou avec ceux qui sont employés directement par le PDS, c.-à-d. les règles du travail sont telles et telles, votre horaire de travail est le suivant, les tâches attendues de vous sont x, y, z, etc.

Même si de nombreux Bayaka travaillent pour le projet – certains d'entre eux depuis 12 ans ou plus – pratiquement tous les emplois qu'ils occupent sont encore dévalorisés et temporaires.⁴⁰ Les autochtones servent encore de guides forestiers, de traqueurs et de porteurs, et font presque toujours partie d'une équipe menée par des non Aka. Bien que leur statut professionnel soit peu prestigieux, la majeure partie du personnel du PDS continue à avoir recours à eux en raison de leur connaissance des forêts. Seul un Bayaka a atteint le statut de garde-chasse à l'intérieur des forces paramilitaires de lutte contre le braconnage bien établies au sein du PDS.⁴¹ 12 autres Bayaka sont des aspirants gardes qui, dit-on, deviendront gardes à part entière après la prochaine formation militaire officielle des nouvelles recrues. Il n'ont pas encore obtenu le statut officiel de garde-chasse,⁴² mais ils portent des uniformes et participent aux patrouilles comme porteurs ou comme assistants.

La connaissance des forêts se perd peu à peu dans les communautés Bayaka de la RDS – ce qui est évident à mes yeux et aux yeux de plusieurs aînés des communautés. Cette érosion est due en partie :

- (1) aux restrictions de l'accès aux forêts à l'intérieur et aux alentours des secteurs du parc, entraînant des restrictions d'usage des zones habituelles de chasse et de subsistance des communautés Bayaka,
- (2) à une tendance à la sédentarisation promue par le gouvernement, les ONG et les églises, et
- (3) à l'attrait des débouchés économiques qu'apportent l'exploitation forestière, le PDS et d'autres sources de financement du développement dans la région, et qui intéressent les Bayaka.

Comme dans le cas de Bomassa, situé tout à côté du Parc Nouabale-Ndoki en République du Congo, il existe chez les Bayaka vivant à proximité du centre commercial de Bayanga et du projet une nouvelle génération de Bayaka (jeunes et

principalement de sexe masculin) qui ne connaissent pas la forêt aussi bien que leurs parents. Ces derniers se nourrissent principalement grâce à l'argent gagné en travaillant pour les autres, y compris pour le projet où ils se consacrent à des activités non liées à la subsistance comme le repérage de gorilles ou de pistes de braconnage.⁴³

Le taux d'alphabétisation dans ces localités est aussi plus élevé que la moyenne, grâce aux écoles publiques locales soutenues par le PDS, les ONG et l'administration locale. Dans ces communautés, l'érosion des connaissances traditionnelles en matière de forêts est, je crois, généralement plus prononcée chez les hommes que chez les femmes, puisque les femmes dépendent encore de la cueillette de produits forestiers pour assurer une grande partie de la subsistance de leur famille.⁴⁴

Partout les femmes en particulier ont clamé haut et fort la nécessité d'investir dans des questions liées au bien-être communautaire, dont l'amélioration de l'accès à l'éducation, qui revêt une grande valeur mais qui est coûteuse, et aux services de santé. Les 2 font déjà partie des priorités du PDS et ont bénéficié d'un soutien important. Les communautés préfèrent des services de santé gratuits et dispensés localement, ou qui prévoient des visites régulières de la part du personnel de santé basé à Bayanga, mais on est encore à la recherche d'une solution à long terme. La nécessité de développer de nouvelles sources de revenus est aussi une priorité fondamentale pour la majorité.

Le principal problème soulevé par les communautés autochtones pendant l'ensemble des consultations concerne le manque de contrôle ou de participation de leur part dans les projets qui sont arrivés dans leur région au cours des 20 dernières années, et l'absence de retombées directes pour elles. La plupart ne comprennent pas pourquoi ce sont toujours des gens de l'extérieur qui sont en charge de ces projets et pourquoi les Bayaka n'ont pas droit à une promotion même après plusieurs années de travail, et même s'ils sont plus compétents pour occuper les postes que des candidats de l'extérieur de la région qui sont plus instruits.

Les terres dont les communautés tiraient jadis leur subsistance ont été affectées à d'autres fins, et en tant que chasseurs-cueilleurs, ils sont soumis à de nouvelles règles dans la forêt qui entrent directement en conflit avec leur stratégies de survie séculaires. Ceci fait que les communautés sentent qu'elles s'appauvrissent et que leurs droits sont bafoués – ou tout simplement ignorés.

FPP en RCA

Dans le bassin du Congo, FPP vise à aider les communautés locales et autochtones à protéger leurs droits, à documenter leur utilisation des ressources forestières, à s'informer des plans d'aménagement forestier et de conservation qui touchent leurs terres et à participer de manière significative aux processus de planification sur les plans local et national, pour ensuite tirer des enseignements de leurs expériences en vue de les intégrer aux programmes de conservation et aux plans d'exploitation forestière du bassin du Congo.

Dans la RDS, FPP vise spécifiquement à aider les communautés locales et autochtones Bayaka :

- à protéger leurs droits traditionnels d'accès et d'utilisation des forêts, ainsi que le droit d'y résider, dans les plans de gestion des aires protégées et des concessions forestières, de même que dans les lois nationales, conformément à la Convention sur la diversité biologique, et
- à favoriser une véritable participation des communautés au développement et à la mise en œuvre de projets visant à répondre à leurs besoins, suivant le principe du libre consentement préalable et éclairé.

Cela correspond aux lignes directrices du WWF, de l'UICN et de FSC.

Cette initiative s'inscrit en complément d'autres échanges soutenus par FPP :

- en République du Congo, dans les concessions forestières aux alentours du Parc national Ndoki-Nouabale,
- dans le cadre des processus de cartographie communautaire mis en place depuis 2006 auprès des communautés locales et Baka vivant à l'intérieur et autour des nouveaux Parcs nationaux de Boumba Bek et de Nki dans le Sud-Est du Cameroun,
- ainsi qu'avec les communautés qui assurent la surveillance de l'exploitation illégale de leurs forêts. ⁴⁵

Ce programme régional a pour objectif à long terme d'obtenir la reconnaissance officielle des droits fonciers des communautés locales et autochtones dans l'ensemble des paysages du Sangha et du TRIDOM PFBC.

Au début de nos consultations dans la RDS, des communautés bayaka ont sollicité un appui pour réaliser une rencontre en vue de discuter des constats du FPP et de s'informer davantage sur les projets qui leur sont destinés. Notre première réunion officielle d'échange d'informations s'est tenue au *paillot* au centre du projet situé à Bayanga en octobre 2007. Y ont participé 50 représentants et représentantes de 11

communautés bayaka, ainsi que le WWF-US et la Fondation Sacharuna. La réunion a été animée par FPP et Jérôme Sitamon.

Pendant la réunion, les conclusions tirées du premier cycle de consultations ont été présentées par FPP, puis discutées et validées par les personnes présentes. L'accent a été mis sur les problèmes rencontrés par les communautés. À la fin de la réunion, les représentants et représentantes des communautés ont décidé de tenir une autre rencontre à Yondo en décembre – afin de discuter de solutions à leurs problèmes – et FPP a accepté d'y apporter un appui logistique.

La rencontre suivante a été organisée par des équipes de représentant-e-s des communautés bayaka de Monnsassou, Yondo et Bomandjokou. Un appui logistique a été fourni par le WWF et FPP et financé par la Fondation Sacharuna et Both ENDS. 80 représentants et représentantes de 11 communautés bayaka ont assisté à cette deuxième réunion tenue à Yondo en décembre 2007. FPP a animé la discussion en bayaka, tandis que les représentant-e-s des communautés ont assuré la prise de notes et la traduction pour FPP. Divers sujets ont été abordés et certaines communautés ont demandé qu'on les aide à documenter leurs principales ressources. FPP s'est absenté de la rencontre pendant certaines discussions concernant la façon dont les communautés entendaient faire avancer ce processus.

Dans le cadre de ces discussions privées, ils ont convenu de la structure à adopter pour les rencontres futures et du mécanisme par lequel ils choisiraient leurs propres représentant-e-s auprès des projets visant leurs communautés. Fait important à souligner, les représentant-e-s des communautés ont décidé de mettre en place leur propre structure de consultation afin de pouvoir participer plus efficacement aux discussions concernant les nouveaux projets qui leur sont destinés dans le CAPD. Parmi ces projets, mentionnons le projet PDS du WWF et de GTZ, la construction d'écoles par la Mission suédoise et le nouveau projet de l'UE qui vise à appuyer les communautés des forêts et les communautés bayaka en particulier. Le WWF et FPP ont récemment obtenu un financement de l'UE pour ce dernier projet, qui doit commencer en avril 2008. Les communautés en ont été informées et elles tiennent à participer pleinement à sa planification et à sa mise en oeuvre.

Pendant les discussions tenues en privé en décembre, les représentant-e-s des communautés bayaka ont mis sur pied leur propre réseau en vue de partager des informations et d'assurer la liaison avec les projets qui leur sont destinés. Ce réseau a pour nom l'Union des communautés bayaka de Yobe-Sangha, ou UCB, et est formé de représentant-e-s de toutes les communautés bayaka situées à l'intérieur et aux alentours du CAPD.

Leur objectif est de tenir des rencontres régulièrement afin de partager des informations et les points de vue des communautés, les aider à renforcer leurs capacités et favoriser leur participation réelle à la planification et à la mise en oeuvre de projets. Ils ont mis en place un processus indépendant de sélection de leurs propres représentant-e-s et ont désigné un secrétaire temporaire (un Bayaka) qui tiendra le compte rendu de leurs réunions et les aidera à coordonner la participation des communautés au processus de rencontres de l'UCB, ainsi qu'à des rencontres officielles avec les représentant-e-s des projets.

Ils ont également mis sur pied un comité provisoire chargé de rencontrer les représentants du projet de l'UE s'ils le désirent avant la prochaine réunion de l'UCB. Finalement, ils ont décidé de tenir leur prochaine réunion à Bomandjokou. Ils ont demandé à FPP d'animer leur prochaine rencontre en mars 2008, mais en raison de contraintes logistiques de notre part, celle-ci a dû être reportée à une date ultérieure. La prochaine rencontre est maintenant prévue pour mai 2008 et les résultats de cette rencontre seront présentés ici.

Notes

- ¹ Bayaka est le terme utilisé par les communautés Ba'Aka du S-O de la RCA pour se désigner elles-mêmes.
- ² Le Complexe d'aires protégées de Dzanga comprend la Réserve spéciale de Dzanga (RSD) et 2 secteurs du parc national.
- ³ Ref. Résolutions, déclaration de politique du WWF et lignes directrices de l'UICN.
- ⁴ Sitamon, J (avril 2006) Les Bayaka de la Réserve de Dzanga-Sangha : Situation actuelle : Démographie, contraintes, recommandations. Rapport de consultation. Bayanga : PDS.
- ⁵ Beni, L (septembre 2006) rapport de terrain de FPP.
- ⁶ Springer, J et J Nelson (décembre 2006) Rapport de voyage en RCA.
- ⁷ Dans l'objectif de permettre la mise en œuvre des Principes et des Lignes directrices du WWF/de l'UICN pour les projets de conservation et les peuples autochtones.
- ⁸ Un première version de ce rapport a été mise en circulation en mars 2007 pour obtenir les commentaires du WWF-RCA. Le présent rapport est une version adaptée à partir de ces commentaires ainsi que de renseignements supplémentaires recueillis en octobre 2007.
- ⁹ Certaines communautés ont été visitées et interrogées 4 ou 5 fois.
- ¹⁰ Ceux-ci ont fourni pour la plupart des informations précises, sauf en ce qui concerne le projet, les parcs et les frontières.
- ¹¹ Parmi les communautés visitées (en plus de Bayanga) se trouvent: Bomanjokou/Socambo, Lindjombo, Yandoumbe, Mossopoula, Babongo, Yondo, Yobe, Koundapapaye, Kandza, Ngengilli et Monnassou.
- ¹² c.-à-d. reconnus par l'État – ils sont rarement Bayaka, même lorsqu'ils y sont en majorité.
- ¹³ Hommes Bayaka provenant de la population rurale majoritaire, nommés, reconduits et remplacés par consensus.
- ¹⁴ Le gouvernement de RCA doit encore annoncer les concessions accordées en 2007.
- ¹⁵ Kretisinger, A et H Zana (1999) Souvenirs de Bayanga, 1890-1960. Petite collection d'archives et d'histoires orales. Bayanga : Projet Dzanga-Sangha.
- ¹⁶ Il est probable qu'ils occupent et utilisent ces forêts depuis beaucoup plus longtemps, si on reconnaît la langue, les moyens de subsistance et les liens claniques et matrimoniaux des Bayaka jusque dans le bassin versant de Bangui-Motaba en République du Congo, de même que dans les forêts le long du fleuve Sangha vers Pokola et au-delà, et les récits traditionnels étayés par des études linguistiques qui émettent l'hypothèse selon laquelle les Bangombe (Baka) du Cameroun descendent des Bayaka habitant à l'est du fleuve Sangha en RCA et en République du Congo. La migration transfrontalière et le métissage entre ces communautés se poursuit encore de nos jours. En février et en octobre, j'ai rencontré des Bangombe/Baka du Cameroun vivant à différents endroits du CAPD et ai recueilli des informations sur le clan qui illustre ces liens familiaux transfrontaliers.
- ¹⁷ Population d'environ 3 000 habitants et plus.
- ¹⁸ C'est là une situation dont se plaignent souvent les communautés locales, qui se sentent tenues à l'écart du projet et de ses avantages.
- ¹⁹ Kamiss, A (juin 2006) Recensement de la population des villages de la Réserve de Dzanga-Sangha (Année 2005) Données recueillies en 2005, en plus de nouvelles données datant de 2006 devant être publiées par GTZ en 2007.
- ²⁰ Il existe encore très peu de données démographiques détaillées.
- ²¹ Le PDS fournit à tous ses employés les ressources et le soutien nécessaires à l'obtention de leurs cartes d'identité.

²² Pour environ 200 à 250 FCFA/jour, soit bien en deçà du salaire journalier « juste » normalement payé aux autres, qui est de 500 à 1000 FCFA/jour dans la région. Un récent projet de GTZ pour l'amélioration des routes offrait une rémunération de 2000 FCFA/jour. Selon des agriculteurs locaux et immigrants, le coût de la main d'œuvre Bayaka peut s'élever jusqu'à 1000 FCFA par jour dans d'autres parties de la RCA, ce qui réduit leurs profits – certains sont allés s'installer dans la RDS pour ne pas avoir à payer ces coûts plus élevés de main d'œuvre ailleurs.

²³ De récents conflits dans le Nord de la RCA sont liés au fait que les mouvements de transhumance des Mborororo se sont réorientés vers le sud pour profiter de la relative sécurité des routes du sud à proximité de la zone forestière en RCA et au Cameroun.

²⁴ Mais pas partout. À Monnassau, on retrouve une concentration de Bayaka qui sont pour la plupart des chasseurs-cueilleurs convertis à l'agriculture et qui se disputent maintenant les terres agricoles avec d'autres groupes venus d'ailleurs.

²⁵ Généralement loin des routes.

²⁶ c.-à-d. la plupart de ceux qui vivent dans la Réserve.

²⁷ La plus grande partie.

²⁸ D'autres données/études sont nécessaires.

²⁹ Zone tampon étroite le long des limites du parc.

³⁰ Cela s'applique à la plupart des Bayaka, mais pas à tous, car certains participent au commerce de viande de brousse qui est dominé par d'autres groupes.

³¹ Ce fait a également été souligné par Sitamon, op.cit.

³² Cette attitude des populations locales dans le CAPD est partagée par les Bangombe dans le Sud-Ouest du Cameroun et les Mbendjelle dans le Nord de la République du Congo, où en 2005 et 2006 les organisations locales ont relevé de nombreuses allégations d'abus commis par le personnel du projet et les garde-chasses, lesquelles ont ensuite fait l'objet d'une enquête par les organismes de conservation concernés, entraînant des sanctions, dont le congédiement de gardes-chasse et de membres du personnel du projet.

³³ http://www.forestpeoples.org/documents/africa/cameroon_trad_use_aug05_eng.pdf.

³⁴ FPP a conseillé la CIB à Pokola dans la mise en œuvre de ses activités de cartographie communautaires afin d'éviter que l'exploitation forestière ne porte atteinte aux activités traditionnelles de chasse et de cueillette.

³⁵ En supposant une zone de chasse normale et uniforme, s'étendant sur un rayon de 20 kilomètres, ce qui est une estimation minimale fondée sur des données de FPP.

³⁶ http://www.forestpeoples.org/documents/conservation/bases/p_to_p_project_base.shtml#french, http://www.forestpeoples.org/documents/africa/fpproj_cameroon_dja_summ_fr.shtml, http://www.forestpeoples.org/documents/africa/cameroon_dja_b_bek_eng.pdf, http://www.forestpeoples.org/documents/africa/fpproj_cameroon_campo_maana_summ_fr.shtml.

³⁷ Kamiss, op cit.

³⁸ La zone de chasse communautaire mentionnée plus haut.

³⁹ Comm. pers., Erica Cochrane, ancienne conseillère technique du PDS.

⁴⁰ « *Je travaille ici depuis plus de 15 ans, mais on m'appelle encore temporaire. Qu'est-ce que cela veut dire ? ... Je n'ai rien qui démontre que j'ai un emploi ou un titre, ni même des aptitudes particulières.* » « *Les gens du village et de l'extérieur finissent par travailler ici et on leur donne des responsabilités, et ils deviennent permanents, mais qu'en est-il de nous ?* » témoignages de Bayaka travaillant dans un camp de tourisme et de recherche forestière.

⁴¹ On en retrouve 5 au Cameroun qui ont bénéficié de qualifications accordées par des ONG locales et du soutien financier de FPP.

⁴² On m'a dit que c'était dû à un manque de qualifications et à des difficultés à établir des contrats justes.

⁴³ En référence à la situation à Bomassa. Ils conservent ainsi certaines compétences traditionnelles au détriment de certaines autres.

⁴⁴ D'autres études sont nécessaires.

⁴⁵ Voir *Survol de la cartographie communautaire avec FPP au Cameroun*, (2007) FPP:
http://www.forestpeoples.org/documents/africa/cameroon_community_mapping_july07_fr.pdf
et couverture par la BBC et FPP:
http://www.forestpeoples.org/documents/africa/bases/cameroon_base.shtml#bbc



Forest Peoples Programme

1c Fosseway Business Centre, Stratford Road,
Moreton-in-Marsh GL56 9NQ, Angleterre
tél: + +44 (0)1608 652893 fax: +44 (0)1608 652878
info@forestpeoples.org www.forestpeoples.org